



Budapestre vonatkozó ujságcikkek

Oszályozás

389.6

Szerző:

Hely

Cím: *Les dettes de Budapest*

Idő

"1922"

Forrás:

Le Temps

Személy

Paris

1922. 12. 9.

(Hely)

(Idő)

(Köt. v. füz.)

(Olc)

Közp nyomt. XX. cs. 23. sz.

Székesfővárosi házinymda 19/2

Les dettes de Budapest

(Dépêche de notre correspondant particulier)

Budapest, 8 décembre.

Depuis le départ de M. Alphand, le conseil municipal a travaillé activement la question du règlement de la dette de la ville de Budapest. L'assemblée plénière fut tenue avant le départ des délégués pour Paris. A l'issue de cette assemblée, il semble que la question soit entrée dans une nouvelle phase. L'assemblée a émis le vœu que l'Etat participât aux négociations pour le règlement de la dette, et qu'un délégué du gouvernement allât à Paris. Au cours de la réunion, le conseiller municipal Gluecksthal déclara qu'il était impossible pour la ville de conclure des accords séparés et de donner des gages certains aux créanciers étrangers, au détriment des autres. Il proposa que le conseil municipal demandât à tous les créanciers étrangers de s'entendre au préalable, afin que tous les paiements fussent réglés proportionnellement aux créances de chacun et d'après un système de péréquation pour la totalité des créanciers. Motivant sa proposition, l'orateur dit que les délégués français demandaient l'amortissement de l'emprunt en francs; mais il fit remarquer que les porteurs hongrois et allemands détenaient actuellement la moitié de ces obligations et il demanda qu'on accordât seulement le droit d'être payé en monnaie étrangère aux porteurs pouvant justifier de l'acquisition de leurs obligations avant la guerre. Au moment où les délégués de la ville de Budapest vont partir pour Paris, il est bon de signaler cet état d'esprit qui a trouvé certains partisans parmi l'assemblée ainsi que dans la presse et l'opinion publique et qui se manifesterá, sans doute, dans les négociations qui vont avoir lieu à Paris.